

Compte-rendu réunion commission écoles élargie
Evolution des rythmes scolaires
15/01/2013

Présents : Gérald Giraud, Bernadette Bonnard, Valérie Dro (élus), Mmes Debaud, De Klerk, Iceta, Jauffret (directrices des écoles), Mmes Rigal et Gignoux (APE Pinet), M. Vocale (APE Primaire Petites Maisons), M. Chalamet (APE école Notre-Dame), Maud Duchosal (responsable service périscolaire, mairie), Céline Bourquard (Directrice Générale des Services, mairie).

M. Giraud introduit la réunion et présente l'état actuel de la réforme des rythmes scolaires non adoptée par décret suite au refus du conseil supérieur de l'éducation mardi 8 janvier et du comité technique ministériel (le 11 janvier dernier).

M. Giraud indique le manque de communication par l'Etat de directives claires pour l'instant et donne lecture d'une lettre communiquée du premier Ministre à Michel Destot en tant que Président de l'association des Grandes Villes de France (jointe en annexe).

Il est également distribué le projet de décret et le rapport. (joint en annexe)

Diverses questions se posent : choix du mercredi matin ou du samedi matin pour effectuer les 3h en plus, les interventions qui devront être mises en place pendant le temps supplémentaire de périscolaire dévolu aux communes (horaire approprié au rythme biologique de l'enfant, type d'interventions pouvant être proposées...).

M. Giraud indique que la commune souhaite dans un premier temps faire valider aux parents d'élèves via les APE la date de mise en place de la réforme : 2013 ou 2014.

Cette décision devant parvenir à l'éducation nationale avant le 1^{er} mars, les APE devront faire retour de leur avis **avant le 31 janvier 2013** au plus tard par courrier ou courriel à la mairie. Après recueil de leur avis, la commune présentera cette question en conseil municipal du 8 février.

M. Giraud souligne que la commune est plutôt favorable à une mise en place en 2014 afin de laisser le temps de la concertation et de s'assurer que les discussions autour de cette réforme soient stabilisées au niveau national.

Les directrices des 4 écoles sont toutes favorables à une mise en place en 2014 afin de laisser le temps d'une mise en place réfléchie dans l'intérêt de l'enfant.

Une réunion avec les directrices aura lieu le jeudi 24 janvier avec l'inspecteur sur cette réforme. Pour l'heure il n'y a eu aucune communication officielle de l'éducation nationale.

Mme Jauffret explique que dans les écoles privées, celles-ci ont le choix de leur organisation ainsi l'école Notre -Dame était passée à 4 jours bien avant 2008 mais qu'elle tient à ce que les choses soient cohérentes par rapport aux autres écoles.

M. Giraud propose dans un second temps d'organiser via les APE une consultation sur le choix entre le mercredi et le samedi matin.

Il est proposé par les directrices et les APE d'organiser un débat sur cette thématique dès que la réforme sera adoptée.

Plusieurs propositions de pistes de réflexion sont faites au cours de cette réunion sur les interventions possibles dans le temps périscolaires rajouté (appel à des bénévoles, des retraités par exemple- à vérifier si les textes le permettront) et sur le rythme de l'enfant (questionnement sur la pertinence de laisser l'heure de périscolaire supplémentaire en fin de journée de 15h30 à 16h30 ou tout suite après la pause méridienne).

M. Giraud précise qu'il faudra une large réflexion pour élaborer le projet éducatif local avec différents acteurs de la commune.

Il précise également qu'un comité technique interne à la commune va se réunir afin de travailler sur différentes pistes de mise en place, différentes organisations et d'en chiffrer le coût. Il réunira les responsables des différents secteurs concernés par la réforme (service scolaire, périscolaire, restauration scolaire, sport et vie associative, petite Enfance) et sera animé par la directrice générale des services. La commission écoles élargie pourra donc dans le cadre de ses réunions faire des propositions ou des demandes qui seront ensuite travaillées par ce comité technique.

Prochaine réunion : après les vacances de Février